LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE Marcel PAGNOL
COLLEGE Les Bartavelles

Intendance

Référence

Dossier suivi par

Téléphone
04 91 87 64 00
Fax
04 91 87 64 01
Mél.
Ce.0130037v
@ac-aix-marseille.fr

128 Boulevard de St Loup
13395 MARSEILLE
CEDEX 10

Marseille, le 5 juillet 2017

La Proviseure
A
Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves
Du Lycée Marcel Pagnol
Du Collège Les Bartavelles

Les conseils d'administration du Lycée Marcel Pagnol, le 3 juillet 2017 et du Collège Les Bartavelles, le 4 juillet 2017 ont approuvé l'utilisation d'un lecteur biométrique pour l'identification des élèves demi-pensionnaires lors de leur passage au self-service du restaurant scolaire.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main associé à un code personnel est proposé aux élèves en remplacement de la carte (badge encodé) d'accès au restaurant utilisé jusqu'alors.

Vous avez, en tant que représentant légal de l'élève, la possibilité d'accepter ou non l'utilisation d'un lecteur biométrique par votre enfant.

En conséquence, les élèves mineurs non autorisés par leur représentant légal à utiliser le lecteur biométrique et les personnes majeures refusant son utilisation devront impérativement présenter leur carte d'accès (prix 5.00 €), faute de quoi ils ne pourront déjeuner qu'en fin de service.

Vous êtes donc invités à faire connaître votre position sur l'utilisation d'un lecteur biométrique par votre enfant en apposant votre signature au bas du présent document après avoir rayé la mention inutile.
Au cas où vous n'accepteriez pas l'utilisation du lecteur biométrique par votre enfant, merci de lui remettre ce document rempli le jour de la rentrée car l'enregistrement des gabarits (contour de la main) aura lieu ce jour-là.

Je soussigné(e) Nom Prénom

représentant légal de l'élève Nom Prénom

accepte

(rayer la mention inutile)

n'accepte pas

l'utilisation d'un lecteur biométrique par mon enfant.

Fait à Le (date)

Signature du représentant légal de l'élève.